

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

L'ACCUMULATEUR TUNISIEN ASSAD

Siège Social : Sise à rue Elfoledh à la Z.I. à Ben Arous

Mesdames, Mesdemoiselles et Messieurs les Actionnaires de la société L'ACCUMULATEUR TUNISIEN ASSAD sont convoqués pour se réunir en Assemblée Générale Ordinaire le jeudi 25 juin 2026 à 10 h à l'Institut Arabe des Chefs d'Entreprises « la Maison de l'Entreprise », sis aux Berges du Lac Tunis, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- 1- Lecture et approbation du rapport de gestion du Conseil d'Administration de la société et du Groupe ASSAD relatifs à l'exercice 2025 ;
- 2- Lecture des rapports des Commissaires aux Comptes de la société et du Groupe ASSAD relatifs à l'exercice 2025 ;
- 3- Approbation des états financiers individuels de la société L'ACCUMULATEUR TUNISIEN ASSAD arrêtés au 31 décembre 2025 ;
- 4- Approbation des opérations et conventions visées aux articles 200 et suivants et 475 du code des sociétés commerciales ;
- 5- Approbation des états financiers consolidés du Groupe ASSAD arrêtés au 31 décembre 2025 ;
- 6- Affectation du résultat relatif à l'exercice 2025 ;
- 7- Quitus à donner aux membres du Conseil d'Administration pour leur gestion au titre de l'exercice 2025 ;
- 8- Allocation des jetons de présence aux Administrateurs et d'une rémunération aux membres du Comité Permanent d'Audit ;
- 9- Ratification de la désignation du représentant des actionnaires minoritaires ;
- 10- Nomination des membres du Conseil d'Administration ;
- 11- Pouvoirs pour formalités.